

FAMILLES TOURANGELLES

N°104



ÉDITO



Voici le journal de notre UDAF, réinventé et distribué de manière plus personnelle, en lien direct avec les associations adhérentes. À travers ces pages, vous découvrirez les informations essentielles concernant les services et les partenariats de l'UDAF d'Indre-et-Loire, lesquels sont d'une grande utilité pour l'ensemble des familles de notre département.

Autre nouveauté, notre journal accueille désormais une page financée par une structure extérieure, que vous pourrez découvrir en page 9.

Comme il est précisé, des bénévoles engagés et dévoués portent les valeurs de l'UDAF, en siégeant au sein des conseils d'administration et des assemblées plénières de nombreuses structures : le Conseil de Famille des Pupilles de l'État, les CCAS et CIAS, la CAF, la CPAM. Ils assurent également la représentation des usagers dans les hôpitaux et autres établissements de santé de notre territoire.

L'histoire de l'UDAF, riche de près de huit décennies d'engagement depuis sa fondation en 1945, sera mise en lumière à travers une exposition exceptionnelle, à découvrir en mairie de Tours, à l'occasion de son 80ème anniversaire. Nous serions honorés de vous y retrouver le 24 juin prochain.

En attendant cette rencontre, je vous souhaite une agréable lecture.

Monique Fontaine
Présidente

SOMMAIRE

3 FAMILLES : QUELS SONT MES DROITS ?

4 BUDGET CONSO'

4 LOGEMENT & CADRE DE VIE

5 SANTÉ ET BIEN VIEILLIR

6 DOSSIER THÉMATIQUE : ÊTRE PARENT

8 ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

10 JEUX

11 ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS ET SERVICES

FAMILLES : QUELS SONT MES DROITS ?



Le Défenseur des droits, une autorité administrative qui veille au respect des droits et libertés

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante, créée en 2011 et inscrit dans la Constitution française. **La loi a donné 5 missions au Défenseur des droits :**

1. Défendre les droits des usagers des services publics en cas de dysfonctionnement
2. Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité
3. Contrôler le respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité
4. Orienter et protéger les lanceurs d'alerte
5. Défendre et promouvoir les droits de l'enfant

Vous rencontrez une difficulté avec un service ou un organisme public ?

Vous estimez être victime de discrimination ou rencontrez tout autre problème en lien avec les 5 missions mentionnées ci-dessus ?

Vous pouvez contacter gratuitement un délégué au Défenseur des droits :

www.defenseurdesdroits.fr/37-indre-et-loire



Il est important de savoir que les délégués au Défenseur des droits ne peuvent intervenir que lorsque les personnes ont déjà effectué des démarches préalables. Nous intervenons uniquement sur des litiges avec des administrations et non sur des litiges avec des particuliers. Dans ce dernier cas, il faut contacter un conciliateur.

Joëlle LABARDE, déléguée au Défenseur des droits en Indre-et-Loire

Permanences de vos délégués
en Indre-et-Loire :

CHINON

02 47 33 13 36

4ème mercredi - Journée

LOCHES

02 47 33 10 92

2ème jeudi - Après-midi

TOURS PRÉFECTURE

02 47 33 10 92

Mercredi - Journée

TOURS SANITAS

02 47 31 39 00

Mardi et Mercredi - Journée

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit : un organisme de référence pour vous accompagner dans votre accès au droit.

Qu'est-ce qu'un CDAD ?

La politique d'accès au droit vise à mettre à la disposition des citoyens, dans chaque département, des lieux où ils pourront trouver une information générale sur leurs droits et obligations. L'accès au CDAD est **gratuit, confidentiel et sans condition de ressources**.

L'aide à l'accès au droit c'est permettre aux personnes d'être mieux informées, d'être mieux orientées, d'être assistées dès que surgissent des difficultés juridiques et de bénéficier de la possibilité de résoudre à l'amiable les conflits. L'aide à l'accès au droit contribue à réduire les tensions sociales et les risques d'exclusion. Elle permet de prévenir les litiges.



02 34 36 30 30
www.cdad37.fr

Des point-justice sur l'ensemble du département.

Le CDAD d'Indre-et-Loire a développé **36 point-justice**, en partenariat avec des acteurs du territoire départemental.

Le rôle des point-justice est :

INFORMER - ORIENTER - AIDER

Pour tout questionnement juridique ou difficulté, une réponse personnalisée gratuite et confidentielle peut vous être apportée :



point-justice
Indre-et-Loire



30 39

numéro gratuit



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UDAF d'Indre-et-Loire siège au sein du Conseil d'Administration du CDAD 37. Elle y représente les intérêts des familles du département.



BUDGET CONSO'

Le Point Conseil Budget : un conseil gratuit pour vous accompagner dans votre gestion budgétaire



Les Points Conseil Budget : un service personnalisé sur l'ensemble du département, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Quel que soit votre situation et votre niveau de ressources, un conseiller vous accompagne gratuitement, en toute confidentialité et sans jugement.

N'ATTENDEZ PAS POUR DEMANDER DE L'AIDE !



Pour contacter le Point Conseil budget le plus proche de chez vous :

TOURS

pcbours@ccas-tours.fr

02 18 96 11 31

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHINON VIENNE-ET-LOIRE

pcb@cias.cc-cvl.fr

02 47 93 92 86

SUR TOUT LE RESTE DU DÉPARTEMENT

pcb@udaf37.fr

02 47 77 56 14



LOGEMENT & ENVIRONNEMENT

L'ADIL d'Indre-et-Loire : partenaire incontournable pour les questions sur le logement et l'énergie



L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), en partenariat avec France Rénov', vous apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. *Conseils sur le logement (conseil juridique, financier et fiscal personnalisé...)*
2. *Conseils sur l'énergie (rénovation énergétique, précarité énergétique, éco-gestes...)*
3. *Ressources documentaires*

Ce service est assuré par une équipe de juristes qui vous conseille et répond à toutes les questions liées au droit du logement, que vous soyez propriétaire, locataire ou bailleur. Les conseillers France Rénov' vous informent sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, les travaux d'amélioration thermique de l'habitat et sur les aides financières mobilisables.

L'ADIL d'Indre-et-Loire apporte une information complète, neutre et gratuite sur les questions du logement et de l'énergie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UDAF d'Indre-et-Loire siège également au sein du Conseil d'Administration de l'ADIL 37.

Pour contacter les services de l'ADIL :



02 47 60 90 70



contact@adil.fr



www.adil37.fr

La fin de vie : on en parle !

Le mardi 19 mars 2024, l'Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire a accueilli près de 80 personnes, à l'occasion d'une table ronde sur le thème « **L'accompagnement de la fin de vie : quel rôle pour les familles ?** ». Cette rencontre a permis aux participants de s'informer et de s'approprier des repères sur la culture palliative. Les intervenants (*professionnels de santé, associations, psychologues, juristes...*) ont pu expliquer leur démarche de soin et les dispositifs existants en Indre-et-Loire.

Ce sujet délicat et intime, généralement tabou, auquel nous pouvons tous être confrontés un jour ou l'autre, mérite que nous puissions en parler librement avec nos proches, notre médecin et plus généralement dans notre société. En parler permet de faire connaître ses choix, et d'avoir accès à des ressources, lieux et professionnels qui peuvent accompagner la fin de vie.

Qu'appelle-t-on soins palliatifs ?

Les soins palliatifs cherchent à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille, par des soins médicaux, mais aussi par un accompagnement moral.

Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille, à ses proches, à domicile ou en institution. La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font partie de cette démarche.

Les soins palliatifs sont souvent proposés lors de la fin de vie d'une personne, afin de la soulager de la douleur. Mais ils peuvent également être proposés à des patients souffrant d'une maladie chronique, afin de les soulager sur un temps donné. Ils peuvent alors être accueillis en unité de soins palliatifs, puis repartir chez eux, lorsqu'ils ont bénéficié de ce répit.

Les familles pleinement associées pour accompagner un proche en fin de vie.

Le patient est au centre des décisions prises le concernant, notamment par la rédaction des directives anticipées. La personne de confiance peut se faire le relais des volontés du patient, si celui-ci n'est plus en mesure de s'exprimer. La famille – *sauf avis contraire de la personne concernée* – est pleinement associée aux réflexions et aux organisations que met en place l'équipe médicale qui intervient auprès du malade.

Des ressources existent :

- Guides Régionaux des Soins Palliatifs (HELEBOR)
- Réseau Régional de Soins Palliatifs (RRSP)
- Formation Derniers Secours
- La vie, la mort... on en parle (pour enfants et adolescents, guide édité par l'UNAF)

Des solutions tenant compte de la singularité de chaque situation.

Il existe des associations, dont les bénévoles accompagnent les personnes en soins palliatifs et leurs proches, s'ils le souhaitent. Ces associations travaillent en lien étroit avec les équipes de soins palliatifs, afin que ce moment soit le plus serein possible. Plusieurs structures et équipes médicales existent en Indre-et-Loire et des professionnels sont spécifiquement formés aux soins palliatifs et à la fin de vie.

FOCUS SUR UNE ASSOCIATION

ÊTRE-LA TOURAINE est une association d'intérêt général, homologuée par la Préfecture d'Indre-et-Loire. Ses bénévoles suivent une formation préalable et continue et accompagnent des malades en Unités de Soins Palliatifs, à l'hôpital, en Ehpad et à leur domicile.

“ En tant que bénévole d'accompagnement en soins palliatifs, je vois bien à quel point ils sont indispensables pour la paix de la fin de vie, et donc celle des familles de ceux qui partent. ”

Isabelle, bénévole à Être-Là Touraine

ÊTRE-LA TOURAINE est l'une des 70 associations adhérentes à l'UDAF d'Indre-et-Loire.

Être-là



06 31 14 60 68



presence-asp37@laposte.net



ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI

ÉVOLUTION DU CONGÉ PARENTAL

Le gouvernement souhaite créer, début 2025, une nouvelle indemnisation pour le congé parental, de durée plus courte que l'actuelle prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE), mais d'un montant plus élevé. Depuis sa réforme de 2014, le congé parental a perdu une grande part de son attractivité pour les parents, tout en restant une solution à temps plein ou partiel pour près de 200 000 familles.

L'UNAF s'interroge néanmoins sur les points clefs que sont : le montant de l'indemnisation, la durée du congé proposé et la nécessité de conserver des alternatives, la question du temps partiel (la moitié des bénéficiaires actuels de l'indemnisation pour congé parental y ont recours dans le cadre d'un temps partiel et donc restent dans l'emploi), et les possibilités réelles de trouver un mode d'accueil pour l'enfant à l'issue du nouveau congé.



LES 1000 PREMIERS JOURS, LÀ OÙ TOUT COMMENCE



Depuis 2020, un collectif de professionnels du Pays Loire Touraine se rassemble pour travailler ensemble sur le thème des 1 000 premiers jours de l'enfant (*nombre de jours entre le début de la grossesse jusqu'aux 2 ans*).

Phase cruciale dans son développement (*lien d'attachement, premiers apprentissages, développement cognitif et affectif, sociabilité, etc.*), c'est aussi une période de grands bouleversements pour les parents qui peuvent se sentir isolés, démunis et confrontés quelquefois à des informations difficiles à trouver.

L'objectif est de lutter dès le plus jeune âge contre les inégalités de destin et de promouvoir l'équité des chances d'une bonne santé physique, mentale et sociale par une politique de prévention et de soutien. Pour cela, des rencontres de futurs parents et parents de jeunes enfants sont régulièrement mises en place sur tout le territoire.

PARCOURS POUR LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS - PEP'S

Les séparations conjugales perturbent les relations familiales et engendrent des réaménagements multiples qui s'avèrent bien souvent difficiles, douloureux et parfois conflictuels. L'UDAF d'Indre-et-Loire a la volonté de mettre en œuvre des actions pour soutenir les familles dans ces moments complexes et les aider à préserver les liens qui les unissent, malgré une séparation.

En partenariat avec l'association Médiations & Parentalité 37, l'UDAF d'Indre-et-Loire propose des groupes de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés âgés de 6 à 15 ans. Un parcours composé d'une série d'ateliers encadrés par des professionnels qualifiés dans lesquels ils peuvent exprimer leurs émotions, partager leurs interrogations avec d'autres enfants sur leur nouvelle situation familiale.





ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI



NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES ADOLESCENTS

Le parcours « Parent-Ado » est un nouveau dispositif de soutien à la parentalité mis en place par l'UDAF d'Indre-et-Loire en Janvier 2024. Chaque parcours réunit 6 duos composés d'un parent et d'un adolescent à travers 3 ateliers thématiques : alimentation, sport et culture sur le département. Notre volonté est de proposer des instants de complicité avec son adolescent, à l'aide d'activités ludiques.

« Merci beaucoup pour ce parcours. C'était une très bonne expérience à partager avec mon ado. Nous y avons passé des moments de qualité et de complicité qui ne sont pas toujours faciles à intégrer dans la vie de tous les jours. »

Élodie, maman d'une adolescente

LA REPRÉSENTATION FAMILIALE À LA CAF TOURAINE, C'EST QUOI ?

La CAF Touraine a pour volonté d'organiser et de développer le maillage du territoire, en lien avec les partenaires locaux (*associations ou service public*), pour garantir l'accès des services à tous.

Les objectifs de la CAF Touraine sont d'aider les familles dans leur vie quotidienne, de développer la solidarité et le lien social au travers 4 missions :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.
- Favoriser le développement de l'enfant, faciliter la relation parentale et soutenir les jeunes.
- Créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

TÉMOIGNAGE DE BÉNÉVOLE

« Administratrice à la CAF Touraine depuis plus de 12 ans, je siége au Conseil d'Administration en tant que représentante des associations familiales.

Suite au travail réalisé par les techniciens experts du territoire et de ses besoins, les administrateurs sont amenés, lors des Conseils d'Administration, à se positionner sur les demandes de subventions, d'investissement pour l'installation, la modernisation d'infrastructures : centres sociaux, crèches, associations œuvrant dans l'action sociale et l'aide aux familles.

À travers ses interventions en séance ou lors de son vote, l'administrateur prend position au titre de l'organisation qu'il représente et en défend les orientations. Il est ainsi amené à débattre, soumettre des avis et orienter la politique sociale du département. »

Françoise, administratrice à la CAF Touraine en tant que représentante des associations familiales

Pour plus d'informations sur les dispositifs de l'UDAF d'Indre-et-Loire :



02 47 77 55 51



vieassociative@udaf37.fr



www.udaf37.fr



ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

Votre proche est en perte d'autonomie et vous envisagez de demander une mesure de protection dans son intérêt ?

Lorsqu'une personne majeure n'est pas en capacité de pourvoir seule à ses intérêts, en raison d'une altération médicalement constatée de ses facultés mentales et/ou corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté, une mesure de protection peut être prononcée, dans son intérêt, par le juge des tutelles.

Cette protection est toujours assurée dans le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité de la personne protégée. Elle favorise, dans la mesure du possible, son retour à l'autonomie.

Il existe plusieurs mesures de protection juridique : la sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle ou l'habilitation familiale.

Selon la mesure, la personne est assistée ou représentée dans les actes importants de la vie civile. La loi donne priorité aux membres de la famille pour exercer les mesures de protection.

Vous voulez en savoir plus sur la mesure de protection d'un proche ? Nous pouvons vous répondre et vous accompagner.

L'équipe de professionnels du dispositif Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) de l'UDAF d'Indre-et-Loire se tient à votre disposition pour vous accompagner via des entretiens personnalisés et

confidentiels en amont et durant l'exercice de la mesure de protection juridique.



Une mesure de protection est-elle nécessaire ?

Quelles sont les procédures à suivre pour mettre en place une mesure de protection ?

Quel type de mesure serait la plus adaptée ?

Quelles sont les responsabilités qui incombent à l'exercice de ces mesures ?

Ce dispositif est ouvert à tous et gratuit. Il vous accompagne lorsque vous avez été mandaté pour exercer une mesure. La loi vous soumet à des obligations pour lesquelles nous pouvons vous apporter informations et soutien technique :

- ✓ Établir un inventaire de patrimoine d'un majeur
- ✓ Réaliser un compte-rendu annuel de gestion
- ✓ Requérir l'autorisation du juge pour les actes importants concernant la personne protégée

Dispositif Information et Soutien
aux Tuteurs Familiaux

 02 47 77 56 37

 istf@udaf37.fr

 www.udaf37.fr



AGEVIE accompagne les aidants familiaux

L'association Agévie va fêter ses 30 ans d'existence sur notre territoire à la fin de l'année. Depuis son origine, elle s'attache à permettre à des personnes âgées de conserver leur autonomie et de prévenir l'isolement social en développant des lieux de vie et d'accueil adaptés à leurs besoins.

Différents services sont proposés afin de rompre l'isolement et permettre de rester chez soi le plus longtemps possible.

Le service d'accueil de jour d'AGEVIE (14 sites en Touraine) est un lieu de rencontres, d'échanges, de moments partagés autour d'activités multiples : gym douce, chants, jeux, cuisine, bricolage, sorties, repas thématiques, ateliers mémoire... L'accueil de jour s'adresse à toute personne de plus de 60 ans qui s'ennuie chez elle et qui souhaite avoir une activité hebdomadaire. L'accueil de jour accueille également dans le cadre du répit de l'aidant des personnes en perte d'autonomie.

L'association AGEVIE propose également un **service d'accueil temporaire** sur 3 sites, 2 établissements **d'hébergement permanent innovants**, un service d'une trentaine **d'habitats inclusifs** répartis sur le territoire.

L'association AGEVIE, c'est aussi une plateforme de répit pour les aidants familiaux. Un dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé. En France, 9,3 millions de personnes soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap¹. Ces aidants souffrent généralement d'isolement, d'épuisement et d'un manque de reconnaissance. La plateforme de répit d'AGEVIE est présente sur tout l'Est du Département et sur l'agglomération tourangelles depuis 6 ans. Des professionnelles accueillent, écoutent, conseillent, orientent et accompagnent les aidants qui cherchent **des solutions de répit**.

Deux permanences gratuites et sans rendez-vous, débutent au mois de septembre 2024 au Centre Hospitalier de Loches (tous les 1ers mardis du mois) et au Centre Hospitalier Inter Communal d'Amboise (tous les 2èmes jeudis du mois).

Parmi ses missions, la plateforme de répit d'AGEVIE propose également des formations pour les aidants (programme en cours d'élaboration), des ateliers d'information et des actions de sensibilisation et d'information du grand public.

Plus d'informations sur le site agevie.fr ou au 02 47 36 96 83 et par mail : pfr@agevie.fr

[1] Chiffres 2021 de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques pour l'Association Française des Aidants



JEUX

SUDOKU

			1					
5			4				8	9
9	8	1					4	6
	7			9	3			2
4			7	5			3	
3			2		4	8		
	9			2	8			
6	5			7			2	
	1		3			6		

	4	2				7	6	
		9	8					3
		5			6	4		
9						8	4	7
3	5		9					
2			3		1	5	8	
6		3	5	9	8			
							3	

MOTS MÊLÉS

X	C	W	M	E	S	F	A	F	T	N	Q	E	Q
W	J	Q	F	A	M	I	L	L	E	S	O	R	Y
S	A	N	T	É	T	H	N	E	L	N	H	M	D
C	T	T	O	U	R	A	N	G	E	L	L	E	S
Q	J	U	J	B	U	D	G	E	T	H	F	X	L
M	L	P	A	R	E	N	T	A	L	I	T	É	G
A	S	S	O	C	I	A	T	I	O	N	S	T	R
A	O	I	D	R	O	I	T	S	I	D	W	C	W
L	O	G	E	M	E	N	T	W	D	O	G	P	E
V	V	W	C	K	L	R	Z	A	N	U	S	U	K
V	M	W	G	P	A	I	D	A	N	T	S	S	V
A	C	C	O	M	P	A	G	N	E	M	E	N	T
B	K	P	R	O	T	E	C	T	I	O	N	Z	L
R	V	O	V	E	I	L	L	E	S	S	E	W	L

SANTÉ - ASSOCIATIONS - DROITS - LOGEMENT - PROTECTION - TOURANGELES
AIDANTS - BUDGET - FAMILLES - PARENTALITÉ - ACCOMPAGNEMENT - VEILLESSE

COLORIAGE





FEDERATIONS

ADMR

02 47 36 53 53
22 rue Ferdinand Léger
37000 TOURS

AFC de Touraine

06 77 99 93 83
19 bis place Jean Jaurès
37000 TOURS

CDAFAL

02 47 38 65 10
UNSA
18 rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN

FAMILLES RURALES

02 47 39 37 51
60 rue Walvein
37000 TOURS

MFR

02 47 71 29 00
9 rue Augustin Fresnel
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS

UD CSF

02 47 80 95 05
10 rue Gay Lussac
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

ADAPEI d'Indre-et-Loire

02 47 88 00 56
27 rue des Ailes - ZA N°2
37210 PARÇAY-MESLAY

ADPEDA 37

06 88 59 55 05
20 rue des Cossons
37230 FONDETTES

AFP TÉMÉLÉIA ENTRAIDE TOURANGELLE

02 47 66 56 40
114 rue George Sand
37000 TOURS

AGIR POUR L'ENFANT

02 47 53 86 02
2 rue du Clos Neuf
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

APF France Handicap 37

02 47 37 60 00
72 rue Walvein
37000 TOURS

AFVAC

02 47 37 07 35
3 rue Jean Louis Forain
37200 TOURS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION FAMILIALE DE MONTLOUIS

06 72 12 56 04
1 place du Monuments aux Morts
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

LA MOMERIE

02 47 42 08 64
50 rue des Chaussumiers
37230 FONDETTES

EFA

president.efa37@gmail.com
21 rue de Beaumont
37000 TOURS

ÊTRE-LÀ TOURAINE

06 07 66 42 04
21 rue de Beaumont
37000 TOURS

FAMILLES DE FRANCE DE ST- JEAN-ST-GERMAIN

02 47 94 81 14
4 rue du Déversoir
37600 ST-JEAN-ST-GERMAIN

FAVEC

02 47 77 55 51
21 rue de Beaumont
37000 TOURS

JUMEAUX ET PLUS 37

07 69 83 85 06
82 rue de la Morinerie
37700 ST-PIERRE-DES-CORPS

LA FAMILLE DU CHEMINOT

ad37@la-famille-du-cheminot.org
209 avenue Stalingrad
37700 ST-PIERRE-DES-CORPS

PARRAINAGE DE JEUNES EN JOUÉ

07 81 66 97 78
2 rue du Clos Neuf
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

SOLIDARITE AIDE ALIMENTAIRE

06 38 95 96 30
10 rue du Commerce
37510 BALLAN-MIRÉ

UNAFAM TOURS

02 47 64 43 79
5 rue du Docteur Bosc
37000 TOURS

SERVICES

Vie Associative

02 47 77 55 51
vieassociative@udaf37.fr

Protection Juridique des Majeurs

02 47 77 55 00
contact@udaf37.fr

Point Conseil Budget (PCB)

02 47 77 56 14
pcb@udaf37.fr

Accompagnement Vers le Logement

02 47 77 56 14
contact@udaf37.fr

Administration Ad' Hoc

02 47 77 55 00
contact@udaf37.fr

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

02 47 77 55 00
contact@udaf37.fr

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

02 47 77 56 37
istf@udaf37.fr

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

02 47 77 55 00
contact@udaf37.fr

Union Départementale des Associations Familiales d'Indre et Loire

21 rue de Beaumont 37921 TOURS Cedex 9
Tél : 02 47 77 55 51
Site : www.udaf37.fr

Directrice de la publication : Monique FONTAINE

Rédacteurs : UDAF d'Indre-et-Loire

Mise en page : UDAF d'Indre-et-Loire

N°104 - déc. 2024 - ISSN 0399 - 6506

Impression : Les Presses de Touraine, 29 Rue Ettore Bugatti, 37000 Tours

Trimestriel - Dépôt légal : décembre 2024

Tirage : 3 500 exemplaires



Le siège | 21 rue de Beaumont
37000 TOURS



L'annexe | 2 rue Tony Lainé
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS



Flashez le QR Code pour vous abonner
au magazine Familles Tourangelles !

80 ANS

au service des familles



LE 24 JUIN 2025

Hôtel de Ville de Tours - À partir de 14h00
Accès place Jean-Jaurès

EXPOSITION

Parcourez l'histoire de l'UDAF d'Indre-et-Loire depuis sa création en 1945.

ANIMATIONS

De nombreuses activités : animations pour les enfants, maquillage, borne photos, artiste peintre...

FORUM

Rencontrez les associations familiales et partenaires de l'UDAF d'Indre-et-Loire.

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

Pour plus d'informations :

02 47 77 55 51
vieassociative@udaf37.fr
www.udaf37.fr

GRATUIT &
OUVERT À TOUS
**VENEZ
NOMBREUX !**